

République Française

*Ministère de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat*

Le Secrétaire d'Etat chargé des Transports

Paris, le 27 NOV. 2009

Référence: CP/A09035827-D09019868
Vos réf : v/lettre du 14/08/2009

Monsieur le Conseiller général,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Président de la République, qui m'a transmis votre courrier, sur les difficultés de fonctionnement de la ligne 13 du métro parisien.

L'amélioration du fonctionnement de la ligne 13 du métro est une priorité pour l'État et la RATP. A ce titre, 250 millions d'euros ont été investis depuis 2006 pour améliorer la qualité de service sur cette ligne. Depuis le début de l'année 2009, 27 stations sur 30 ont été rénovées (24 totalement et 3 partiellement). Au début de l'année 2011, l'ensemble des stations aura été rénové. Parallèlement, la rénovation des rames MF77 se poursuit : la moitié du parc aura été rénovée d'ici à la fin de l'année 2009.

Par ailleurs, les premières façades de quai, qui permettront de fluidifier la montée et la descente des clients dans les trains et de sécuriser l'exploitation, devraient être installées à l'été 2010 dans les stations de Miromesnil, Saint-Lazare, Saint-Denis Basilique, Saint-Denis Porte de Paris et Champs-Élysées Clémenceau. La mise en service progressive d'OURAGAN (système de contrôle continu de la vitesse), qui permettra de ramener à 90 secondes l'intervalle minimum entre deux trains, est par ailleurs, prévue à partir du début de l'année 2011.

Lors de la séance du 8 avril 2009, le Conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) a approuvé le dossier d'objectifs et de caractéristiques principales relatif au prolongement de la ligne 14 entre Saint-Lazare, actuel terminus, et la mairie de Saint-Ouen. La consultation sur ce projet, dont le coût est estimé à environ 950 millions d'euros, devrait prochainement être lancée par le STIF.

Monsieur Patrice LECLERC
Conseiller général des Hauts-de-Seine
Mairie
177 avenue Gabriel Péri
92230 GENNEVILLIERS

Le développement des transports collectifs en Ile-de-France constitue une priorité du Gouvernement. Le Président de la République a annoncé, lors de son discours du 29 avril 2009, le lancement d'un plan d'investissement de 35 milliards d'euros en faveur des transports en commun en Ile-de-France dans le cadre du projet de Grand Paris. Ce plan comprend non seulement la réalisation d'un réseau de métro automatique de 130 kilomètres, mais également l'amélioration et le développement du réseau existant afin de répondre aux attentes urgentes des franciliens sur la qualité de leurs transports en commun.

Tels sont les éléments d'information que je souhaitais vous transmettre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Sinémond".A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping lines that form a shape resembling a large 'D' or a similar character.

Dominique BUSSEREAU